

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **22 juin 2017**

Compte rendu affiché le **29 juin 2017**

Date de convocation du Conseil municipal le **16 juin 2017**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Yvette JANIN**

Membres présents à la séance :

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Batoul HACHANI.

Objet :

17.06.0760

Subvention au Centre social Peyri
pour l'organisation de la fête du Sud

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Christine BERTIN à Marie-Emmanuelle SYRE, Oscar ARAZ à Kaoutar DAHOUM, Philippe ZITTOUN à Saïd YAHIAOUI, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI, Sacha FORCA à Philippe MOINE.

Membres absents excusés :

Membres absents : **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**



RAPPORT DE MADAME KAOUAH

Mesdames, Messieurs,

L'organisation des fêtes de quartier fait suite à une demande forte des habitants de la commune, elles sont, de plus, un réel vecteur d'animation sociale.

Des collectifs d'organisation et d'animation, composés d'associations, de services municipaux, du Conseil de quartier, d'habitants se créent et œuvrent à la tenue de ces événements. Traditionnellement, et cette année encore, des structures associatives soutiennent de manière logistique et financière ces actions.

Ainsi cette année, la fête du Sud se déroulera le 1^{er} juillet 2017 sur la place Ernest Cavellini, et sera organisée par le Centre Social et Culturel Jean et Joséphine Peyri.

De nombreuses activités et des animations sont proposées à l'occasion de cette manifestation, à destination des familles, des jeunes, mais aussi des personnes isolées : activités scientifiques, spectacles et démonstrations, jeux, structures gonflables, activités sportives, maquillage, alimentation, animation musicale, etc.

Afin de permettre la tenue de cet événement, le Centre Social et Culturel J.J. Peyri, qui a par ailleurs adressé à la Ville un dossier de demande de subvention 2017, sollicite la Ville financièrement à hauteur de 3 000 €.

Au regard de l'intérêt de cette manifestation pour l'animation sociale de la Ville, je vous propose :

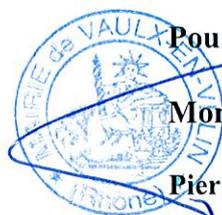
- D'approuver le présent rapport ;
- D'apporter notre soutien à la fête de quartier du Sud par l'octroi d'une subvention exceptionnelle au centre social Peyri d'un montant de 3 000 € ;
- De dire que ces crédits sont inscrits au BP 2017 de la Ville, chapitre 65 article 6574.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés : 36
Votes Pour : 36
Votes Contre :
Abstention :

- Approuve le présent rapport ;
- Décide d'apporter son soutien à la fête de quartier du Sud par l'octroi d'une subvention exceptionnelle au centre social Peyri d'un montant de 3 000 € ;
- Dit que ces crédits sont inscrits au BP 2017 de la Ville, chapitre 65 article 6574.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

 Pour extrait conforme
Monsieur le Maire,
Pierre DUSSURGEY